

VAE

Tableau des procédures VAE par ministère certificateur

Chaque ministère certificateur met à disposition sa procédure VAE. Consultez les informations disponibles.

Ministères	Lieu de retrait et de dépôt de candidature	prestataire d'accompagnement	site à consulter
Ministère chargé de la santé	Agence de services et de paiement (ASP)	Tout organisme prestataire de formation (ou de bilan de compétences) labellisé.	Agence de Services et de Paiement
Ministère chargé de l'agriculture et de l'alimentation (enseignement supérieur long)	Établissements de l'enseignement supérieur agricole		Contacter les Établissements de l'enseignement supérieur agricole de votre région
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (enseignement technique et supérieur court)	Directions régionales (Draaf)	Directeurs régionaux chargés d'organiser un dispositif d'accompagnement. Tous les établissements de formation publics et privés dépendant de ce ministère peuvent proposer des prestations d'accompagnement.	Contactez la DRAAF de votre région

Retrouvez sur le site www.vae.gouv.fr, un tableau qui vous informe, par ministère certificateur, les sites d'informations et prestataires d'accompagnement à la VAE.

Pour y accéder :

www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/tableau-sur-la-procedure-de-vae-par-ministere-certificateur.html

Date de publication

30 septembre 2019

Dernières actualités

[Via Compétences recrute un\(e\) Assistante\(e\) de formation](#)

[Le Mondial des Métiers : 24ème édition !](#)

[Via Compétences recrute un\(e\) Opérateur\(trice\) de saisie Offre de formation](#)

[VAE : lumières sur l'expérimentation de la validation des blocs de compétences](#)

[Les Open Badges sur Mookie.fr !](#)

- [Toutes les actualités](#)



Messagerie VAE : un appui aux conseillers CEP qui accompagnent les parcours de VAE

En savoir plus sur la VAE



[>> Télécharger le flyer VAE \(septembre 2019, .pdf\)](#)

[>> Télécharger l'affiche VAE \(septembre 2019, .pdf\)](#)

